

# Le Gros LOT de \$ 5000

Dans la Loterie de l'Eglise Evangelique Francaise, 5me classe, et ete vendue par BEARDSLEE, a une personne de cette ville. On doit faire le tirage dans autre Loterie Mercredi Mars. Les possesseurs de billets pourront avoir leur argent ou renouveler leur chance, au

TEMPLE DE LA FORTUNE  
DE BEARDSLEE  
Rue de Chartres, No. 130.

## LOTERIE De l'Eglise Catholique de Sainte Martinville:

SECONDE CLASSE POUR 1839.  
Autorise par la Legislature de l'Etat de l'Illinoian le Samedi 7 Mars.

PROSPECTUS

1 lot de	8 7,000	\$ 27,000
1 " "	6,000	21,600
1 " "	5,400	19,200
1 " "	4,800	17,600
1 " "	3,600	13,200
1 " "	2,500	9,000
6 " "	1,000	3,600
12 " "	500	1,800
156 " "	80	21,480
780 " "	10	7,200
1800 " "	0	39,000
8,760 Lots		\$ 97,440
15,500 Billets blancs.		

24,360 Billets.

Dans cette Loterie composée de 30 numéros per-persuasion, il y aura en moyenne 15 billets blancs tirés sur les 24; 236 avec deux et 7,000 avec un seul numéro. Les billets restant au nombre de 15,500, marqueront des numéros tirés, et seront par conséquent des billets blancs.

Pour déterminer les lots, les 30 numéros depuis un jusqu'à 30 inclusivement, seront placés dans une roue le jour du tirage, et l'on en tirera d'entre eux, et 12 billets qui auront les 26, 27, et 28, numéros tirés dans l'ordre dans lequel ils auront été tirés, ainsi droit à gagner.

Et les cinq autres billets tirés, dont les mêmes numéros dans l'ordre suivant, auront droit à un prix respectif, comme suit:

No. 1, 3 & 2	6,000
2, 1 et 3	1,600
2, 3 et 1	4,000
3, 1 & 2	3,600
3, 2 et 1	2,300

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros sortis, et les trois suivants 2, 3 et 4, dans quelque ordre de permutation que ce soit, auront droit à gagner.

Tous les autres billets au nombre de 12 ayant trois des numéros sortis, dans quelque ordre que ce soit, auront droit à gagner.

Tous les 136 billets qui auront deux des numéros sortis, auront le 3 et le 4, au tout chaque droit à gagner.

Tous les autres billets, au nombre de 780, ayant deux des numéros sortis, auront droit chaque à gagner.

Tous 780 billets, ayant un des numéros sortis, auront droit chacun à gagner.

Tout billet qui aura gagné un prix ne pourra avoir droit à un prix mondre que celui qu'il a obtenu.

Les prix seront payables quarante jours après le tirage, et seront sujets à la déduction ordinale de 15 pour cent.

Tous les ordres, francs de port, seront exécutés avec promptitude, en s'adressant à J. B. FAGET, rue de Chartres, No. 145.

Prix des Billets:  
Entiers \$5, demi-s 2 50, quarts 1 25.  
27 Janv. J. B. FAGET. Directeur

A VIS—Attendu que Louis Daunoy s'est adressé à moi, demandant que l'effet qu'il a souscrit, le 20 Novembre mil-huit cent-vingt-sept, comme Marshal de la ville de la Nîle, Orleans, conjointement avec Eugène Macary et Prosper Marigny comme caution, fut levé et annulé;

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser, d'avoir à presenter, par écrit, au bureau du Secrétaire d'Etat, et dans les trente jours qui suivront la publication de cet avis, les raisons pour lesquelles ledit effet et les hypothèques qui en résultent ne seraient levées et annulées.

Donné sous ma main et le sceau de l'Ete, en la ville de la Nîle, Orleans, le vingt-sixième jour de Février, mil-huit cent-neuf, et neuf-quinze treizième année de la dépendance des Etats-Unis d'Amérique.

Signdé P. DERBIGNY,  
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.  
Par le gouverneur,

G. A. WAGGAMAN, Secrétaire d'Etat, 23 Janv.

ATTENDU que David B. Morgan a adresse à moi, demandant que de l'effet qu'il a souscrit comme caution, le 20 Novembre mil-huit cent-vingt-sept, et le 21 Janvier mil-huit cent-vingt-huit, conjointement avec Charles G. Thompson, co-shérif de la paroisse de St. Tammany, soient levées et annulées;

Avis est par le présent donné à toutes personnes intéressées de décliner, par écrit au secrétaire de l'Ete, dans le délai de 90 jours, à dater de la publication du présent avis, les raisons pour lesquelles ledites obligations hypothéquées ne seraient pas levées et annulées.

Donné sous ma signature le vingt-septième jour de la ville de la Nîle, Orleans, le vingt-quatrième jour de Février, mil-huit cent-vingt-neuf, et la cinquante-troisième année de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique.

P. DERBIGNY,  
Gov. des Etats de la Louisiane.  
Par le gouverneur,

G. A. WAGGAMAN, Secrétaire d'Etat, 23 Janv.

A VENDRE.  
Pour du comptant ou moyenement de bons billets, deux ou trois jours, deux drays en bon état, deux ou trois voitures entièrement neuves et deux chevaux avec leur équipement. On offre de chacun de ces drays avec son attelage; 80 piastres par dray;  
Pour plus amples renseignements, s'adresser au bureau de cette veille.

26 fév.

FOR HIRING OR CHARTER.  
The coppered and fast sailing schooner  
LAFAYETTE, 33 tons burthen.  
Apply on board, opposite Capt. Scott, on  
Jan 24. P. G. SCHUBERT.



THE NEW ORLEANS  
STEAMSHIP REGISTER

NEW ORLEANS, LA., NOVEMBER 1, 1839.

MONDAY, NOVEMBER 1, 1839.

THE NEW ORLEANS  
STEAMSHIP REGISTER

NEW ORLEANS, LA., NOVEMBER 1, 1839.

MONDAY, NOVEMBER 1, 1839.

THE NEW ORLEANS  
STEAMSHIP REGISTER

NEW ORLEANS, LA., NOVEMBER 1, 1839.

MONDAY, NOVEMBER 1, 1839.

THE NEW ORLEANS  
STEAMSHIP REGISTER

NEW ORLEANS, LA., NOVEMBER 1, 1839.

MONDAY, NOVEMBER 1, 1839.

THE NEW ORLEANS  
STEAMSHIP REGISTER

NEW ORLEANS, LA., NOVEMBER 1, 1839.

MONDAY, NOVEMBER 1, 1839.

THE NEW ORLEANS  
STEAMSHIP REGISTER

NEW ORLEANS, LA., NOVEMBER 1, 1839.

MONDAY, NOVEMBER 1, 1839.

THE NEW ORLEANS  
STEAMSHIP REGISTER

NEW ORLEANS, LA., NOVEMBER 1, 1839.

MONDAY, NOVEMBER 1, 1839.

THE NEW ORLEANS  
STEAMSHIP REGISTER

NEW ORLEANS, LA., NOVEMBER 1, 1839.

MONDAY, NOVEMBER 1, 1839.

THE NEW ORLEANS  
STEAMSHIP REGISTER

NEW ORLEANS, LA., NOVEMBER 1, 1839.

MONDAY, NOVEMBER 1, 1839.

THE NEW ORLEANS  
STEAMSHIP REGISTER

NEW ORLEANS, LA., NOVEMBER 1, 1839.

MONDAY, NOVEMBER 1, 1839.

THE NEW ORLEANS  
STEAMSHIP REGISTER

NEW ORLEANS, LA., NOVEMBER 1, 1839.

MONDAY, NOVEMBER 1, 1839.

THE NEW ORLEANS  
STEAMSHIP REGISTER

NEW ORLEANS, LA., NOVEMBER 1, 1839.

MONDAY, NOVEMBER 1, 1839.

THE NEW ORLEANS  
STEAMSHIP REGISTER

NEW ORLEANS, LA., NOVEMBER 1, 1839.

MONDAY, NOVEMBER 1, 1839.

THE NEW ORLEANS  
STEAMSHIP REGISTER

NEW ORLEANS, LA., NOVEMBER 1, 1839.

MONDAY, NOVEMBER 1, 1839.

THE NEW ORLEANS  
STEAMSHIP REGISTER

NEW ORLEANS, LA., NOVEMBER 1, 1839.

MONDAY, NOVEMBER 1, 1839.

THE NEW ORLEANS  
STEAMSHIP REGISTER

NEW ORLEANS, LA., NOVEMBER 1, 1839.

MONDAY, NOVEMBER 1, 1839.

THE NEW ORLEANS  
STEAMSHIP REGISTER

NEW ORLEANS, LA., NOVEMBER 1, 1839.

MONDAY, NOVEMBER 1, 1839.

THE NEW ORLEANS  
STEAMSHIP REGISTER

NEW ORLEANS, LA., NOVEMBER 1, 1839.

MONDAY, NOVEMBER 1, 1839.

THE NEW ORLEANS  
STEAMSHIP REGISTER

NEW ORLEANS, LA., NOVEMBER 1, 1839.

MONDAY, NOVEMBER 1, 1839.

THE NEW ORLEANS  
STEAMSHIP REGISTER

NEW ORLEANS, LA., NOVEMBER 1, 1839.

MONDAY, NOVEMBER 1, 1839.

THE NEW ORLEANS  
STEAMSHIP REGISTER

NEW ORLEANS, LA., NOVEMBER 1, 1839.

MONDAY, NOVEMBER 1, 1839.

THE NEW ORLEANS  
STEAMSHIP REGISTER

NEW ORLEANS, LA., NOVEMBER 1, 1839.

MONDAY, NOVEMBER 1, 1839.

THE NEW ORLEANS  
STEAMSHIP REGISTER

NEW ORLEANS, LA., NOVEMBER 1, 1839.

MONDAY, NOVEMBER 1, 1839.

THE NEW ORLEANS  
STEAMSHIP REGISTER

NEW ORLEANS, LA., NOVEMBER 1, 1839.

MONDAY, NOVEMBER 1, 1839.

THE NEW ORLEANS  
STEAMSHIP REGISTER

NEW ORLEANS, LA., NOVEMBER 1, 1839.

MONDAY, NOVEMBER 1, 1839.

THE NEW ORLEANS  
STEAMSHIP REGISTER

NEW ORLEANS, LA., NOVEMBER 1, 1839.

MONDAY, NOVEMBER 1, 1839.

THE NEW ORLEANS  
STEAMSHIP REGISTER

NEW ORLEANS, LA., NOVEMBER 1, 1839.

MONDAY, NOVEMBER 1, 1839.

THE NEW ORLEANS  
STEAMSHIP REGISTER

NEW ORLEANS, LA., NOVEMBER 1, 1839.

MONDAY, NOVEMBER 1, 1839.

THE NEW ORLEANS  
STEAMSHIP REGISTER

NEW ORLEANS, LA., NOVEMBER 1, 18